

VILLE DE SEVRAN

Département de la
Seine-Saint-Denis

Arrondissement du
Raincy

Canton de Sevrans

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

A 19 HEURES
A LA SALLE DES FÊTES

Désignation d'un-e secrétaire de séance

Affaires générales

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024

Urbanisme - Rénovation urbaine

- 2 Avis de la commune de Sevrans sur le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'EPT Paris Terres d'Envol arrêté en séance du Conseil de Territoire du 26 juin 2024 – Disponible ici : <https://plui.paristerresdenvol.fr>
- 3 Approbation de la convention tripartite de financement relative à la ZAC « Mandela-Gare »
- 4 Approbation du programme des équipements publics (PEP) de la ZAC Mandela

Affaires financières

- 5 Constat et affectation définitive du résultat du compte administratif 2023
- 6 Actualisation des autorisations de programmes et des crédits de paiement
- 7 Décision modificative n°1 - Budget principal de la Ville
- 8 Rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France- exercice 2023
- 9 Signature d'un protocole transactionnel avec la société SEMOFI

Marché forain

- 10 Clôture de la régie dotée de l'autonomie financière pour gérer le marché forain
- 11 Délégation de service public du marché forain - Rapport d'activité de la société SOMAREP 2023

Jeunesse

- 12 Approbation du dispositif "Bourse au permis" mis en place par la ville

Politique de la Ville

- 13 Approbation des « fiches quartier » et de la « fiche communale », annexes du contrat de ville « Engagements quartiers 2030 »

Vie associative

- 14 Signature d'une Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Compétences Emploi

- 15 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ASDEC (Association Sevranaise pour le Développement des Entreprises et des Commerces) dans le cadre de l'action initiée par l'association de distribution de bons d'achats lors du club 24

Personnel territorial

- 16 Ligne directrice de gestion relative aux avancements de grade
- 17 Mise à jour du règlement de formation
- 18 Revalorisation de la rémunération des médecins du Centre Municipal de Santé
- 19 Convention relative au paiement des honoraires des médecins agréés sollicités par le secrétariat du conseil médical interdépartemental placé auprès du CIG de la petite couronne et aux modalités de remboursement de ces frais
- 20 Modification du tableau des effectifs autorisés : Création de 13 postes et suppression de 24 postes

Tableau des décisions

Tableau des décisions prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT

Sevan, le 18 septembre 2024

**Le Maire, vice-président du Conseil
départemental de Seine-Saint-Denis**



Stéphane BLANCHET